



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 26 Août 2025

Le Comité Directeur s'est réuni le Mardi 26 Août 2025 à 18 h 00 au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Johan MICHOUX.

Présents(e) :

Mmes BAULANDE Laëtitia - POMMIER Céline
MM TERMINET Marc (Président) - DELAPORTE Thierry - FOUCHER Patrick -
GARCIA Salvador (Représentant des Arbitres) - HERRERO Paul - LORGEUX Pascal
- MICHOUX Johan - PELLETIER Yvon (Représentant de l'Amicale des Educateurs) -
ROSSIGNOL Eric

Excusés(es) :

Mmes JACQUIS Gwendoline - LESCOUR Frédérique
Dr MARTINS Bruno
MM ALLEZARD Olivier - COUREAU Michel - TERMINET Patrick

Assistent :

MM DEMAY Francis, à titre consultatif (Président de la CDA) – CAINER Emmanuel
(ETD) – LANGLOIS Claude (invité)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Marc TERMINET, Président, demande à Johan MICHOUX, de diriger la réunion du Comité Directeur conformément à l'article 13.7 des Statuts du District du Cher de football. Il demande aux membres s'il y a des oppositions à ce qu'il dirige les travaux de la réunion.

⇒ **Aucune objection formulée**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

1 – CIVILITÉS

Néant

2 – APPROBATION DU PV DU CD DU 08/07/2025

Aucune remarque n'étant formulée sur celui-ci,

⇒ **Le Procès-verbal de cette réunion est approuvé et validé à l'unanimité par les membres présents.**

3 – INFORMATIONS LIGUE/DISTRICT

Infos Ligue :

La Ligue Centre-Val de Loire de Football dotera d'une tablette, les clubs ayant au moins une équipe régionale. (PV AG Ligue).

Infos District :

- Le Comité Directeur donne son accord pour que nous aidions les clubs à organiser des manifestations pour octobre Rose.

- Courrier du club de l'US Reuilly demandant d'intégrer le championnat Vétérans pour la saison 2025/2026.

⇒ **Le Comité Directeur valide cette demande**

- Courrier de Mr AUBERT Jacques en qualité de membre et Président de la Commission des Opérations Electorales, nous faisant part de sa démission, celui-ci quittant la région.

⇒ **Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus.**

4 – RENOUELEMENT DES COMMISSIONS – SAISON 2025/2026

Commission des Coupes et Championnats Jeunes et Adultes (CCC)

M. MICHOUX Johan (Président)
M. AUGENDRE Stéphane
M. BERTON Gilles
Mme CHABANCE Marie-Claude
Mme SCALMANA Karine

Commission de Discipline (mandature 2024-2028)

M. DELAPORTE Thierry (Président)
Mme BRISSEZ Claudine
M. CASTEL Georges
M. LANGERON Raymond
M. LAVRAT Gérald (CDA)
M. LURET Daniel
M. PILLARD Jean-Luc
M. POTIER Gérard
M. SUDRAUD Franck

Commission du Statut de l'Arbitrage

M. LORGEUX Pascal (Président, membre élu CD)

Représentants les Clubs :

M. BANDEIRA Laurent (CS Vignoux)
M. GOND Serge (AS St Germain du Puy)
M. OGER Bruno (ES Sancoins)

Représentants des Arbitres :

M. GARCIA Salvador
M. LAVRAT Gérald
M. LEFEBVRE Stéphane

Commission des Statuts et Règlements

M. ALLEZARD Olivier (Président)
Mme CHOTARD Aurélie
M. APERT Jean-Marie
M. LANGLOIS Claude

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

M. APERT Jean-Marie (Président)
M. GAILLOCHON Gérard
M. LURET Daniel
M. VERGNOL Jacques

Commission des Terrains

M. CLOUVET Jean-Claude (Président)
Mme ANTUNES-VALLET Sophie
M. APERT Jean-Marie (FAFA)
M. CRUCHET Daniel
M. DHORBAIT Christian
M. FAILLAT Jean-Claude
M. GARCIA Salvador
M. LIMOGES Christophe
M. LORGEUX Pascal
M. PILLARD Jean-Luc
M. TURPIN José

5 – VALIDATION DES ENTENTES

Catégorie	Club support	Club(s) constituant l'entente	Dénomination souhaitée pour l'entente *	Lieu les rencontres
U17 - C2L Foot 1	504892 - C2L FOOT	505026 - U.S. ST. FLORENT S/CHER	ENT. C2L/ST FLORENT	182070101 - ST FLORENT SUR CHER - STADE ALBERT SOUBIRAN 1
U18 - Ent.S. Aubigny S/Ner 21	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 - 180300101 - BLANCAFORT - STADE DES SABLONS - 180110101 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE CAMILLE GROUSSEAU
U11 - Argent Cs 1	504956 - ARGENT CS	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	ENT. CHER NORD	180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1 - 180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U11 - Argent Cs 2	504956 - ARGENT CS	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	ENT. CHER NORD	180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1 - 180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 - 180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 2	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 - 180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 3	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 - 180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 4	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 - 180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1

⇒ **Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve d'être conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

6 – DEMANDES DE DEROGATION ENTRAINEUR

Courriers des clubs de Bourges Gazélec S., FCSAO, Fussy St Martin FC, St Florent US, Ste Solange US, sollicitant l'accord du Comité Directeur (Bureau) pour que leur Educateur respectif, à savoir Messieurs LY Ghislain (BOURGES GAZELEC S.), LATHENE Fabrice (FCSAO), Aoustin Cyril (FUSSY ST MARTIN FC), PINAULT Julien (ST FLORENT US) et MARTIN Laurent (STE SOLANGE US), appelé à encadrer leur équipe D2, non diplômé à ce jour, puisse pour autant « couvrir son club », ceux-ci précisant que les intéressés s'engagent à s'inscrire dans ce cas aux prochaines sessions de formation et à suivre celles-ci destinées à acquérir la délivrance du diplôme exigé.

⇒ **Accord du Comité Directeur, les 5 clubs concernés nous ayant adressé leur demande de dérogation ainsi que l'engagement à suivre la formation exigée pour leur candidat éducateur.**

7 – VALIDATION DES POULES SENIORS D1-D2-D3 ET D4



Poule Unique	
Argent Cs 1	Les Aix Rians Us 1
Aubigny S/ Nère Es 1	Massay Sc 1
Bourges Gazélec S. 1	Sancoins Es 1

Bourges Moulon Es 3	St Florent Us 1
Bourges Portugais As 2	Trouy Es 2
C.2.L Foot 1	Vierzon Chaillot Sl 1

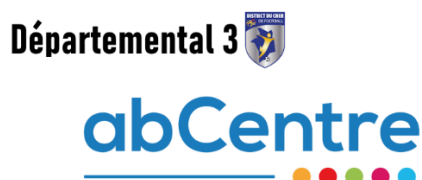
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



Poule A	
Allouis Asl 1	Mehun Ol 1
EBSV 1	Mehun Portugais Ol 2
Foëcy Cs 1	St Doulchard Fc 2
Fussy St Martin Fc 1	Ste Solange Us 1
Henrich Menetou Us 1	Vasselay St Eloy Fc 1
Léré Als 1	Vignoux Cs 1

Poule B	
ASIE du Cher 1	Lury Méreau Usa 2
Bourges Gazelec S. 2	Nérondes Fc 1
Bourges Justices Es 1	St Florent Us 2
Chapelloise As 2	St Germain As 2
Colombiers Es 1	Trouy Es 3
F.C.S.A.O 2	US3C 1

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



Poule A	
Chapelloise As 3	Nancay Neuvy Us 1
Graçay Genouilly Sp 1	St Georges/Prée Jsm 1
Lunery Rosières Us 1	St Hilaire Asfr 1
Marmagne Berry Bouy Es 1	Vierzon Chaillot Sl 2

Massay Sc 2	Vierzon Fc 4
Mehun Port. Ol 3	Vignoux Cs 2

Poule B	
Aubigny/Nère Es 2	Herry Us 1
Avord Fc 1	Léré Als 2
Baugy As 1	Les Aix Rians Us 2
Bigny Vallenay As 1	Loire Val d'Aubois 1
Bourges Fc 3	Soulangis As 1
EBSV 2	St Germain As 3

Poule C	
Bourges Port As 3	La Septaine Av 1
Chalivoy As 1	Le Subdray Fc 1
Charenton Us 2	Marçais Es 1
C2L Foot 2	Plaimpied Us 1
Dun/Auron Us 1	Ste Solange Us 2
F.C.S.A.O 3	Trouy Es 4

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Départemental 4



Poule A	
Argent CS 2	Loire Val d'Aubois 2
Aubigny/Nère 3	Morogues AS
Brécy Es	Parassy FS
Fussy St Martin Fc 2	Vasselay St Eloy Fc 2
Henrich Menetou US 2	Verdigny AS
Jars Fc	Exempt

Poule B	
Avord Fc 2	Morthomiers Ol
Bourges Justices Es 2	Nérondes Fc 2
Chapelloise As 4	St Florent Us 3

Foëcy Cs 2	St Just Us 2
Massay Sc 3	Vignoux Cs 3
Mehun Ol 2	Exempt

Poule C	
Bigny Vallenay As 2	Moulins/Yèvre Us
C2L Foot 3	St Just Us
Ent. Chalivoy Bengy 2	St Georges de Px As
Charenton Us 3	Sancoins Es 2
Dun/Auron Us 2	Torteron Rc
La Guerche Ca	Exempt

8 – REUNIONS CLUBS DEBUT DE SAISON DES 01,02 ET 03/09/2025

- Intervention du Vice-Président Délégué du district
- Les partenaires
- Octobre Rose
- Intervention du représentant de la Commission des Délégués.
- Intervention du représentant de la Commission des Coupes et Championnats
- Intervention du représentant de la Commission de Discipline
- Intervention du représentant de la Commission des Terrains
- Intervention du représentant de la Commission des Arbitres
- Aides aux clubs
- AG du District à Soulangis le 11/10/25 à 9h00
- Questions diverses

9 – COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur est aujourd'hui constitué de 17 membres alors que, conformément à l'Article 13.1 des Statuts, 18 sont prévus.

Face à ce constat et à la récente démission par ailleurs de Michel COUREAU de son poste de Secrétaire Général, l'intéressé conservant pour autant son mandat au sein du Comité Directeur, le président Marc TERMINET propose de soumettre au vote de la prochaine Assemblée Générale la candidature de **Monsieur Claude LANGLOIS** pour intégrer ledit Comité Directeur (article 13.3.c des Statuts) et occuper la fonction laissée libre de Secrétaire Général.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) se réunira le mercredi 24 septembre prochain pour statuer sur la validité de cette candidature.

10 – ASSEMBLEE GENERALE DU 11/10/2025 A SOULANGIS

Johan MICHOUX demande la présence des salariés afin d'organiser au mieux l'ordre du jour de l'AG.

Ordre du jour de la prochaine AG à Soulangis le 11 Octobre 2025

- 8h15 vérification des pouvoirs
- 9h00 début de l'AG
- Accueil de Mr Antoine SALMON, Président du club
- Intervention de Mr Camille DE PAUL, Maire de Soulangis
- Allocution de Marc TERMINET, Président du District
- Ouverture de l'AG
- Adoption du PV de l'AG de St Germain-des-Bois du 20 Juin 2025 (diffusé le 10/07/2025)
- Présentation de l'exercice financier clos le 30 juin 2025 par Paul HERRERO
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Présentation des comptes prévisionnels
- Intervention du représentant de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- Élection de Mr Claude LANGLOIS au Comité Directeur
- Remise de récompenses et médailles
- Interventions des personnalités
- Lieux de la prochaine AG

Règlement du Football Vétérans à 8

1. Objectif

Ce règlement encadre la pratique du football à 8 pour les vétérans (+35 ans), dans un esprit de fair-play, de convivialité et de respect des joueurs et de l'adversaire.

**AUCUN JOUEUR EN CATEGORIE JEUNES (U18) OU SENIORS
SUSPENDU NE PEUT PARTICIPER A CE CHAMPIONNAT.**

2. Joueurs

- - 8 joueurs sur le terrain : 1 gardien + 7 joueurs de champ.
- - Jusqu'à 4 remplaçants maximum autorisés par équipe.
- - Les remplacements sont illimités et se font à n'importe quel moment (avec l'accord de l'arbitre).
- - Les joueurs doivent être âgés d'au moins 35 ans.

3. Durée du match

- Match en 2 mi-temps de 40 minutes.
- Pause de 15 minutes maximum entre les deux périodes. Temps ajustable selon accord entre les équipes.
- Taille du ballon N°5.

4. Terrain

- - Terrain de Football à 8 spécifique (60 à 65m x 60m) ou demi-terrain de Football à 11.
- - Buts de 6 m x 2,10 m.
- - Zone de Gardien de but de 26m x 13m
- - Zones de penalty et surface de réparation adaptées (à 9m).

5. Règles de jeu spécifiques

- - Hors-jeu : à la ligne des 13 mètres
- - Touches: à la main.
- - Passe en retrait au gardien : Interdiction de prendre à la main sur une passe volontaire.
- - Coups francs directs : Mur à 6 mètres minimum.
- - Coup de pied de but à 9m.
- - Coup de pied de réparation (penalty) à 9 m.
- - Engagement : Se fait au centre du terrain, balle jouée en avant ou en arrière.

6. Fautes et sanctions

- Les tacles glissés sont interdits, sauf pour le gardien dans sa surface.
- Les fautes grossières peuvent entraîner une exclusion définitive en cas de comportement dangereux ou irrespectueux.

7. Équipements

- - Chaque joueur doit porter une tenue sportive adaptée (short, maillot, chaussettes, protège-tibias).
- - Les chaussures moulées sont recommandées (pas de crampons vissés sur terrain synthétique).
- - Gardien : maillot distinct.

8. Esprit du jeu

- Le jeu se déroule dans un esprit loisir, sans enjeu de compétition officielle.
- La courtoisie, le respect, et la bonne humeur sont essentiels.
- En cas de litige, la décision revient à :
 - L'arbitre (s'il y en a un)
 - Ou aux capitaines des deux équipes par concertation à l'amiable

9. Arbitrage

- - Un arbitre officiel peut être désigné sinon un bénévole sera tiré au sort.
- - À défaut, les capitaines assurent le bon déroulement du match.
- - L'objectif est de favoriser l'autogestion et le respect mutuel.

⇒ **Le Comité Directeur valide la proposition**

12 – HABILITATIONS POUR APPEL DISCIPLINAIRE

Il est proposé aux Membres que **MM Marc TERMINET (Président) et Johan MICHOUX (Vice-Président Délégué)** soient autorisés à faire appel, séparément, au nom du Comité Directeur, des décisions prises par la Commission de Discipline du District du Cher, concernant les dossiers de la saison 2025-2026.

⇒ **Accord du Comité Directeur**

13 – INTERVENTION DES AUTRES ÉLUS ET REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS

Intervention du représentant de la CDA (Salvador GARCIA)

EFFECTIF : Nous aurions dû débiter la saison avec un effectif de 123 arbitres avec l'ajout des 6 stagiaires ayant passé la FIA au mois de juillet 25.

Malheureusement nous déplorons une quinzaine d'arrêt.

Notre effectif se décompose ainsi :

18 arbitres Ligue et 1 FFF.

92 arbitres district (adultes, jeunes et stagiaires) soit 109 au total avec l'apport des 6 nouveaux.

Si tout va bien et si les dossiers médicaux sont faits, (il en manque une vingtaine) en temps et heure, nous pouvons espérer couvrir les 3 divisions + les assistants en Ligue. Nous pourrions en désigner quelques un en D4.

Il faut par journée : 18 arbitres en Départemental 1
12 en Départemental 2
18 en Départemental 3

Et une dizaine en touche pour les rencontres de Ligue.

Nous disposons de 63 arbitres seniors + 11 stagiaires pour les championnats adultes et de 14 jeunes +3 stagiaires jeunes qui officieront principalement le samedi.

RAPPEL FIA : Une formation d'arbitre est programmée pour le mois d'Octobre, les inscriptions sont ouvertes sur le site du District.

ECHANGE AVEC L'INDRE : Un protocole a été mis en place entre les 2 districts, les modalités seront vues lors de ce CD.

STAGE : Notre stage de début de saison aura lieu le 06 Septembre au District et sur le terrain de Varye.

Quelques changements sur les lois du jeu et la FFF demande que sur toutes les rencontres où il y aura un arbitre officiel de marquer les buteurs.

Statuts de l'Arbitrage :

Rappel important : Les arbitres doivent arbitrer un minimum de 20 matches pour les adultes et de 16 pour les moins de 22 ans.

Une réunion va être programmée au début de septembre pour statuer sur les mutations d'arbitres et les clubs en infractions au 31 Aout 25, j'ai envoyé ou appelé les clubs qui n'ont pas encore enregistré la licence de leur arbitre.

Terrains :

Lors de la réunion avec les clubs, il nous faut rappeler les obligations sur les zones de sécurité et le traçage pour le Foot réduit.

Nous avons effectué des visites de terrains pendant les vacances.

Communications des techniciens – Pôle PREFORMATION (Emmanuel CAINER)

DOTATIONS OPERATION « CARTON VERT »

- Nous avons reçu ce jour les dotations.
- Ces dotations seront distribuées aux réunions de secteur

REUNION DE TRAVAIL AVEC LE BOURGES FC

- 1 réunion est prévue le Lundi 15/09/2025

ENGAGEMENTS 2025 / 2026

- Les engagements rentrent progressivement
 - Ex : U17 → 8 équipes engagées à ce jour en D1 et 7 en D2. encourageant !

U12

- D1 → 7 équipes

U13

- D1 → 8 équipes
- D2 → 19 équipes
- D3 → 6 équipes

U15

- D1 → 8 équipes
- D2 → 7 équipes
- D3 → 1 équipe
- FOOT A 8 → 1 équipe

U17

- D1 → 8 équipes
- D2 → 7 équipes
- FOOT A 8 → 0

U18

- D1 → 7 équipes
- D2 → 1 équipe
- FOOT A 8 → 0

OBSERVATIONS / DETECTIONS

- Les détections débuteront avec les U14 - G2012 le Mercredi 10/09/2025 à Fussy

REUNIONS DE SECTEUR

- Les réunions de secteur se dérouleront comme ci-dessous :
 - U15 (la réunion n'est pas obligatoire pour les Educateurs des catégories U17 et U18, cependant, s'ils viennent, ils seront les bienvenus)
 - Jeudi 11/09/2025 à Trouy
 - Lundi 15/09/2025 aux Aix d'Angillon
 - U13
 - Mardi 16/09/2025 à Trouy
 - Jeudi 18/09/2025 aux Aix d'Angillon

ABSENCES DISTRICT 1ère PARTIE DE SAISON

- Du 31/08 au 09/09/2025
- Du 21/09/2025 au 19/10/2025
- Du 09 au 18/11/2025

Intervention du Trésorier (Paul HERRERO)

Paul HERRERO nous fait un point rapide sur les comptes de résultats.

Intervention du Vice-Président du District (Johan MICHOUX)

Johan MICHOUX informe :

- qu'une réunion avec les salariés a été faite ce jour afin de programmer la saison 2025/2026.
- qu'une réunion est programmée avec notre partenaire « Soir de match » afin de préparer la future convention 2026 et qu'il est envisagé de changer de fournisseur d'électricité.
- La réunion du prochain Comité Directeur aura lieu le 23/09/2025.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président de séance,



Johan MICHOUX

**Le Secrétaire
Général Adjoint,**



Pascal LORGEUX